



**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de POYANNE
Séance du 12 juillet 2023
N°21/2023**

Etaient présents : Fabienne LABY-FAUTHOUX - Thierry LOUPIEN - Nadine BOURLON - Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO - Séverine SOUPOT – Philippe DUCOURNEAU – Catherine ROSSIGNOL – Alain LABAT – Rémy NAPIAS - Olivier SCHAFFHAUSER –

Absents excusés : Nicolas JACOB - Maylis AUMAILLEY – Thierry LABORDE

Absents : Hervé DAL-CORSO

Secrétaire de séance : Nadine BOURLON

Date de la convocation : 28 juin 2023

Objet : Facturation des écopups aux associations

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a acheté des écopups afin de les mettre à disposition des associations lors de diverses manifestations dans la commune.

Madame le Maire propose de facturer en fin d'année aux associations les écopups qui ne seront pas rendus

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents

- ACCEPTE de facturer en fin d'année aux associations les verres qui ne seront pas rendus à la commune après l'organisation de manifestations sur la commune
- FIXE le montant à 1€ par verre égaré
- CHARGE Madame le Maire de toutes les formalités administratives

La secrétaire
Nadine BOURLON

Fait à Poyanne, le 12 juillet 2023
Le Maire
Fabienne LABY-FAUTHOUX

